



UNE CULTURE DE L'IMPUNITÉ, HANDICAP MAJEUR POUR LA PROMOTION DE L'ÉTAT DE DROIT AU BURUNDI

Objet : Appel à la lutte contre impunité et la promotion de l'Etat de droit

**À l'attention de Son Excellence Monsieur
le Président de la République du Burundi**

Excellence Monsieur le Président de la République,

C'est avec un profond respect que l'organisation « **Ensemble pour le Soutien des Défenseurs des Droits Humains en danger** » (ESDDH en sigle) se fait le devoir de s'adresser à votre Haute Autorité en vue de porter à votre attention ses vives préoccupations face à la situation socio-politique et institutionnelle qui affecte l'état de droit et consacre une atmosphère d'impunité préjudiciable au développement de la nation burundaise. Lors de votre accession à la magistrature suprême en 2020, vous avez exprimé une ferme volonté d'engager le Burundi sur la voie d'une gouvernance vertueuse et réformatrice. Néanmoins, à l'aube du bilan de ce mandat, force est de constater que les réformes structurelles attendues n'ont pas encore produit de changements significatifs espérés par la population burundaise garante de votre légitimité. Excellence Monsieur le Président de la République, le rétrécissement de l'espace civique ainsi que les pressions exercées sur les professionnels des médias, les activistes et les défenseurs des droits humains privent les citoyens de mécanismes d'alerte et de dénonciation de graves violations des droits humains. Cette situation de violation flagrante des droits humains ternit lamentablement l'image du Burundi et traine les institutions burundaises dans une trajectoire contraire aux principes basiques de l'état de droit.

De surcroît, aujourd'hui et plus que jamais, l'impunité présente des indices sérieux de dysfonctionnements de l'appareil étatique et ne relèvent plus d'anomalies isolées, mais tendent à se structurer véritablement pour assoir un modus operandi absurde des institutions burundaises. ESDDH estime que cette impunité grandissante entretient la corruption devenue un fléau s'abattant au peuple burundais touchant la quasi-totalité des secteurs de la vie nationale : la justice, l'administration territorial et fiscale, les marchés publics, sans mettre de côté les secteurs économiques majeurs tels que le foncier, l'exploitation minière, le carburant et le marché de changes¹.

À cet égard, Excellence Monsieur le Président de la République, et sans prétendre être exhaustif, ESDDH soumet à votre haute appréciation, un état des lieux analytique articulé autour de trois axes choisis pour votre interpellation à un agissement urgent avant qu'il ne soit trop tard :

¹ <https://www.u4.no/publications/burundi-an-overview-of-corruption-and-anti-corruption-efforts>

1. Une situation des droits humains préoccupante, portant atteinte à l'image internationale du pays

Les rapports concordants des organisations nationales et internationales (comme Human Rights Watch, Amnistie Internationale, les organisations burundaises de défense des droits humains en exil, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains au Burundi,...) documentent la persistance de graves atteintes aux droits fondamentaux. Sous le couvert d'une impunité manifeste, les arrestations et détentions arbitraires, les disparitions forcées, les enlèvements et les violences basées sur le genre,... demeurent une triste réalité, souvent imputée à des éléments des forces de sécurité ou les Imbonerakure (ligue des jeunes du CNDD-FDD). L'espace médiatique fait l'objet d'un contrôle rigoureux induisant une autocensure généralisée, ponctuée d'interpellations de journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. De surcroît, l'on assiste à une hausse des cas de traite des êtres humains, touchant particulièrement les femmes et les mineurs vers les pays du Golfe (l'Omani Doubaï) et d'Afrique de l'Est (Tanzanie). Enfin, les conditions de rapatriement de certains réfugiés burundais, notamment depuis la Tanzanie, s'effectuent parfois au mépris des conventions internationales relatives au droit d'asile liant le Burundi².

2. Un appareil judiciaire corrompu à l'origine des conditions carcérales alarmantes

N'étant plus à démontrer, la justice burundaise est perçue comme un instrument de répression politique, où les chefs d'inculpation de « rébellion », d'« atteinte à la sûreté de l'État » ou d'« atteinte à l'économie nationale » visent de manière disproportionnée les acteurs civiques et/ou des opposants ciblés à tort ou à raison. Les magistrats eux-mêmes subissent des pressions hiérarchiques et politiques directes qui altèrent l'indépendance de leurs verdicts.

Malgré l'existence d'un arsenal textuel prônant l'éthique, l'appareil judiciaire burundais demeure grippé par une corruption endémique sans précédent. L'exigence et l'octroi de pots-de-vin tend à devenir la norme fonctionnelle à chaque étape de la procédure (services de police, greffes, magistrature) pour espérer l'avancement ou la résolution d'un dossier.

Le rapport annuel 2025 de l'ESDDH met en lumière une crise carcérale majeure. Avec près de 13 000 détenus pour une capacité théorique de 4 300 places, le taux d'occupation avoisine les 300 %, entraînant des conditions de détention inhumaines et dégradantes³. Cette crise est due ou accentuée délibérément par des lenteurs administratives et judiciaires inimaginables, de nombreux prisonniers demeurent incarcérés en dépit de l'extinction de leurs peines, du prononcé d'une ordonnance de libération provisoire ou du bénéfice de mesures de grâce présidentielle.

3. Une gouvernance politique fragile et un scrutin présidentiel plein de doutes

Les récents scrutins législatifs, sénatoriaux et communaux, bien qu'ayant conféré une majorité quasi absolue (96%) au parti au pouvoir (CNDD-FDD), ont été entachés d'irrégularités documentées par plusieurs acteurs. Présentement, nous constatons avec regret une

² <https://esddh.org/2026/04/25/declaration-conjointe-sur-la-fermeture-imminente-du-camp-de-nduta-et-les-rapatriements-forces-de-refugies-burundais-de/>

³ <https://esddh.org/2026/04/30/552/>

recrudescence de l'intolérance politique à l'égard des voix dissidentes, alimentée par des discours de fermeture et des intimidations relayées par certains officiels à l'encontre des organisations de la société civile et des médias indépendants et des opposants politique. De plus, la multiplication de décisions et de notes administratives manifestement contraires aux dispositions légales en vigueur notamment en matière de droit du travail, de fixation d'amendes ou de licenciements abusifs témoignent à suffisance un fléchissement du respect de la hiérarchie des normes. Enfin, la centralisation accrue de la gestion de la chose publique (respublica), des secteurs économiques majeurs et des entreprises publiques tend à restreindre les capacités d'évaluation des organes de contrôle indépendants, à l'instar de la Cour des Comptes. La militarisation des imbonerakure hypothèque la paix et la sécurité au Burundi et alimente une peur généralisée au sein de la population craignant le pire sécuritaire y compris pour le prochain scrutin présidentiel de mai 2027.

Faisant face à ces quelques défis majeurs susvisés, ESDDH sollicite respectueusement votre Haute Autorité l'adoption des mesures concrètes et urgentes suivantes :

- **Garantir l'indépendance effective du pouvoir judiciaire** en veillant à ce que les cours et tribunaux s'affranchissent de toute interférence du pouvoir exécutif, afin de restaurer la confiance des justiciables envers la justice et éviter la vindicte populaire
- **Ordonner un audit urgent du système carcéral burundais**, afin de libérer dans les meilleurs délais toutes les personnes détenues illégalement, celles ayant purgé leurs peines ou bénéficié des mesures gracieuses et désengorger les maisons de détention.
- **Traduire en justice les auteurs de violations des droits humains**, en passant des déclarations d'intention à des actes de poursuites pénales rigoureuses contre quiconque se rend coupable d'arrestations arbitraires, de tortures, d'enlèvements, d'exécutions extrajudiciaires et d'autres abus.
- **Instaurer un contrôle rigoureux des services de sécurité**, en exigeant au Service National de Renseignement (SNR) et à la Police Nationale le strict respect des procédures légales lors des interpellations et la fermeture de tout lieu de détention clandestin.
- **Garantir la protection de l'espace civique en vue de redorer l'image du Burundi**, en assurant la sécurité des citoyens, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des acteurs politiques indispensables à l'équilibre démocratique de la République.

Espérant que le présent appel retiendra votre attention bienveillante et inspirera vos décisions salutaires pour l'avenir du Burundi, veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre très haute considération.

Fait à Bruxelles, le 14 septembre 2026

Germain RUKUKI
Président de ESDDH

